

J'ACCÈDE AUX SERVICES DE MON BOURG-CENTRE

MARCHÉ, COMMERCES, MAISONS DE SANTÉ, FRANCE SERVICES, LIGNES RÉGIONALES...

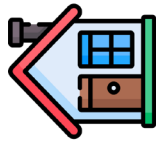
PRISE EN CHARGE À DOMICILE

Bassin de vie du Carladez :
Brommat, Lacroix-Barrez,
Mur-de-Barrez, Murols,
Taussac, Théronnels
y compris maisons isolées et hameaux



Réservez votre trajet pour vos besoins
quotidiens, tout au long de l'année

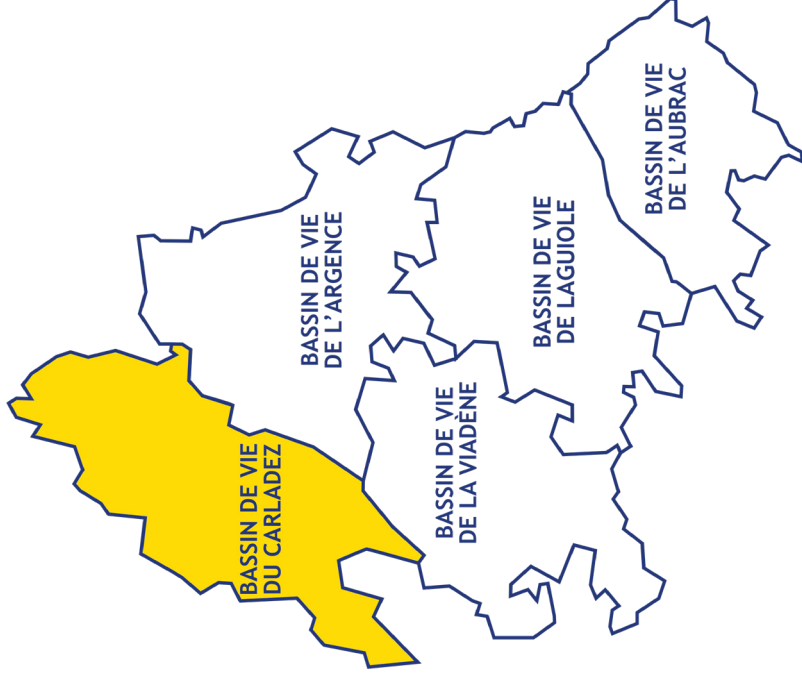
2€
par trajet
4€
par aller/retour



J'habite à :

**Brommat, Lacroix-Barrez, Mur-de-Barrez,
Murois, Taussac, Thérondeils**

(Y compris maisons isolées et hameaux)



→ **J'accède à MUR-DE-BARREZ**

Arrêts proposés à Mur-de-Barrez : Place de Monaco, Maison de santé



MARDI

JEUDI
(jour de marché)

Prise en charge

Domicile

Domicile

Heure d'arrivée
à Mur-de-Barrez

14h00

9h30

Heure de départ
de Mur-de-Barrez

16h00

11h30

Dépose

Domicile

Domicile



Qu'est-ce que le TAD ?

Le Transport à la demande est un service de transport collectif, accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes, et vers des points d'arrêt définis.



Pour aller où ?

Vous pouvez vous rendre à un rendez-vous médical dans votre Maison de Santé ou cabinet de proximité, faire des courses, aller au marché, vous rendre dans votre espace France services ou encore prendre une correspondance pour Rodez ou Aurillac.

Quand et comment fonctionne le TAD ?

Le service est disponible tout au long de l'année, sauf les jours fériés (pas de limite d'utilisation). Pour bénéficier du service aux jours, horaires et tarifs indiqués, il est obligatoire de réserver son trajet auprès de la Centrale de réservation de la Région.

Informations et réservations au :

0 805 608 100

Service & appel gratuits



Les réservations peuvent être effectuées :

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h00
- Au plus tard la veille du déplacement avant 16h00
- Pour les déplacements du lundi, réservation le vendredi avant 16h00

Combien ça coûte ?

2€ par trajet, soit 4€ par aller/retour. Le tarif est toujours le même peu importe le trajet effectué. Le paiement s'effectue auprès du chauffeur.



Bon à savoir : le titre de transport TAD à 2€ donne droit à l'accès au réseau liO Car en correspondance.

Les mineurs de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les mineurs de plus de 11 ans doivent disposer d'une autorisation parentale (remise au transporteur).

Règlement de service à retrouver sur ccacv.fr
et sur l'application gratuite **IntraMuros**

Service organisé par la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène,
en partenariat avec la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

ACV
Communauté de Communes
Aubrac Carladez Viadène

